

## Avis de modification

### Politique de protection des renseignements personnels

#### PUBLICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Veillez noter qu'une mise à jour de la *Politique de protection des renseignements personnels* du Barreau du Québec est publiée et mise en vigueur le 3 juin 2024.

#### CONTEXTE DES MODIFICATIONS

La *Politique de protection des renseignements personnels* a été adoptée par le Conseil d'administration du Barreau du Québec en août 2022. Des besoins ont été exprimés qui nécessitent de la modifier afin d'encadrer :

- Le suivi des campagnes publicitaires de la Clinique juridique du Barreau du Québec;
- L'utilisation d'un témoin de connexion par les outils d'Info-Barreau (clavardage);
- L'inclusion des activités organisées par le Barreau du Québec dans les motifs de collecte, notamment en incluant les renseignements personnels concernant les particularités alimentaires.

#### MODIFICATIONS APPORTÉES

Ce faisant, des modifications doivent être apportées à la *Politique de protection des renseignements personnels* afin de préciser :

- « Dans le cadre de campagnes publicitaires, notamment en ce qui a trait à sa Clinique juridique, le Barreau utilise les technologies de Facebook qui emploient un identifiant unique du navigateur et de l'utilisateur, utilisé pour la publicité ciblée et le suivi de ces campagnes. S'il est mis en commun avec un identifiant déjà détenu par Facebook, cet identifiant unique peut contenir des renseignements personnels, qui seront traités conformément à la politique de protection des renseignements personnels de Facebook. » (section UTILISATION DU SITE WEB DU BARREAU);
- « Afin d'offrir le service à la clientèle par le biais d'un clavardage sur les sites, le Barreau utilise le logiciel Bell On Demand Contact Centre (ODCC). Celui-ci emploie un témoin nécessaire à son fonctionnement et

permet de recueillir des renseignements personnels, pour que le Barreau contacte les personnes souhaitant utiliser le clavardage.» (section UTILISATION DU SITE WEB DU BARREAU);

- L'ajout de la collecte d'« autres renseignements pertinents, comme les particularités alimentaires lors de la tenue d'événements » (section RENSEIGNEMENTS QUE LE BARREAU RECUEILLE SUR VOUS, tant pour les membres inscrits au Tableau de l'Ordre que pour les membres du public).

### **VERSION ANTÉRIEURE**

Il est possible d'avoir accès à la version précédente de la *Politique de protection des renseignements personnels* et de l'avis de modifications correspondant dans la section dédiée de notre site Web.

Publication : 3 juin 2024